

N° 89-652-X2016002 au catalogue
ISBN 978-0-660-04307-4

Mettre l'accent sur les Canadiens : résultats de l'Enquête sociale générale

Les perceptions des Canadiens à l'égard des problèmes dans leur voisinage, 2014

par Adam Cotter

Date de diffusion : le 2 mars 2016



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-877-287-4369

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- ^p provisoire
- ^r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- ^E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- * valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2016

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Faits saillants

- D'après les résultats de l'Enquête sociale générale de 2014 sur la victimisation, un peu moins du quart (23 %) des Canadiens de 15 ans et plus percevaient des problèmes dans leur voisinage, ce qui représente une légère baisse par rapport à 2004 (25 %).
- Le problème le plus souvent cité était la présence de gens qui consomment ou vendent des drogues, que 10 % des Canadiens considéraient comme étant un gros problème ou un problème modéré dans leur voisinage.
- Comparativement à la moyenne nationale, les résidents de l'Alberta et du Québec étaient les plus susceptibles de percevoir des problèmes dans leur quartier, tandis que les résidents du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario étaient les moins susceptibles.
- Une plus grande proportion des personnes vivant dans le noyau de population d'une région métropolitaine de recensement percevaient des problèmes, comparativement aux personnes vivant en dehors du noyau, par exemple en banlieue ou en région rurale.
- En règle générale, les perceptions des problèmes dans le voisinage diminuaient avec l'âge; les Canadiens de 25 à 34 ans étant les plus susceptibles de percevoir des problèmes.
- Les Canadiens vivant dans un quartier où le revenu médian des ménages est supérieur, quel que soit leur revenu personnel, étaient moins susceptibles de percevoir des problèmes dans leur voisinage.
- Les résidents de quartiers où vivent une proportion relativement forte de familles à faible revenu et de familles monoparentales étaient plus susceptibles de percevoir des problèmes dans leur voisinage, alors que ceux vivant dans des secteurs où il y a une plus grande proportion de propriétaires et où le roulement des résidents est moindre étaient moins susceptibles de percevoir des problèmes.
- Dans les huit plus grandes RMR du Canada, la proportion des résidents qui percevaient des problèmes était de deux à quatre fois plus élevée dans les quartiers où l'on trouve la plus grande proportion de ménages à faible revenu, comparativement aux quartiers où la proportion de ménages à faible revenu est relativement moindre.

Les perceptions des Canadiens à l'égard des problèmes dans leur voisinage, 2014

Le voisinage est un élément important du quotidien de nombreux citoyens, et les quartiers où l'on constate des signes apparents de désordre peuvent contribuer aux perceptions de vulnérabilité et alimenter la crainte de la criminalité (Pain, 2000). En effet, les données tirées de l'Enquête sociale générale (ESG) sur la victimisation montrent que les Canadiens qui perçoivent un ou plusieurs indicateurs de désordre dans leur quartier sont plus susceptibles de déclarer avoir peur lorsqu'ils se déplacent seuls à pied quand il fait nuit, qu'ils utilisent les transports en commun ou qu'ils sont seuls à la maison le soir. Les Canadiens qui perçoivent des problèmes dans leur voisinage se disent aussi généralement moins satisfaits à l'égard de la vie que ceux qui ne perçoivent aucun problème. En revanche, on constate que la cohésion sociale dans un quartier peut stimuler le sentiment d'appartenance, de communauté et de sécurité, et permet de créer des liens et d'accroître le capital social (Forrest et Kearns, 2001; Martin, 2003).

L'une des explications les mieux connues de cette relation est la « théorie de la fenêtre brisée », selon laquelle les signes visibles de désordre dans un quartier peuvent inciter les résidents à ne pas interagir avec les autres membres de la collectivité ou du voisinage, en plus de véhiculer le message que ces types de comportements ou d'activités soient mieux acceptés ou moins susceptibles d'être décelés ou punis dans le quartier (Wilson et Kelling, 1982). Plus récemment, des chercheurs ont émis l'hypothèse que la relation entre désordre, crainte et crime ne soit pas aussi explicite ou directive qu'on le croyait à l'origine. Les trois paramètres seraient plutôt des composantes interdépendantes de processus sociaux apparentés; la notion que le désordre mène au crime ou que le désordre et le crime sont nécessairement des phénomènes séparés entre lesquels les résidents peuvent facilement faire la distinction est contestée (Brunton-Smith, 2011; Gau et Pratt, 2008). Même si les concepts de désordre et de crime ne sont pas forcément distincts, le fait de poser aux résidents des questions à propos des problèmes dans leur quartier permet d'établir un contexte important pour déterminer comment les Canadiens perçoivent leur voisinage.

Le présent rapport examine les perceptions qu'ont les Canadiens des problèmes dans leur voisinage, au moyen des résultats de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2014 sur la victimisation. Un aperçu de la fréquence perçue des problèmes dans le voisinage est présenté selon la province et selon la région métropolitaine de recensement (RMR), et les différences selon les caractéristiques démographiques sont explorées. En outre, à l'aide des données de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) et du recensement, on examine les perceptions des problèmes dans le voisinage et certaines caractéristiques à l'échelon des quartiers à l'échelle nationale et dans les huit plus grandes RMR du Canada¹.

Dans le présent article, le concept de « voisinage » repose sur deux définitions différentes. La définition de l'ENM et du recensement est fondée sur l'emplacement géographique², alors que le répondant peut, quant à lui, percevoir son voisinage comme étant sa ville, sa rue, son pâté de maisons ou encore une zone non précisée. Il importe donc de savoir que le voisinage, tel qu'il est défini dans l'ENM ou dans le recensement, ne correspond peut-être pas exactement à la perception du répondant de son voisinage.

La plupart des Canadiens ne perçoivent pas de problème dans leur voisinage

La majorité des Canadiens ne perçoivent pas de problème dans leur voisinage³. En 2014, environ 6,6 millions de Canadiens, soit un peu moins du quart (23 %) des résidents de 15 ans et plus, ont indiqué qu'il y avait un problème dans leur voisinage. Moins de 1 répondant sur 10 (8 %) estimait qu'il y avait un ou plusieurs gros problèmes (tableau 1, graphique 1).

1. Toronto, Montréal, Vancouver, Calgary, Edmonton, Ottawa, Québec et Winnipeg.

2. Les caractéristiques des quartiers tirées de l'ENM ou du recensement dont il est question dans le présent document sont dérivées à l'échelle soit de la subdivision de recensement (SDR), soit du secteur de recensement (SR). Une SDR désigne habituellement une municipalité (telles que définies par les lois provinciales ou territoriales) ou des territoires considérés comme étant des équivalents municipaux à des fins statistiques (p. ex. les réserves indiennes, les établissements indiens et les territoires non organisés), tandis qu'un SR est une petite région géographique relativement stable comptant habituellement une population de 2 500 à 8 000 habitants et située à l'intérieur d'une région métropolitaine de recensement ou d'une agglomération de recensement.

3. Dans le cadre de l'ESG sur la victimisation, on a demandé aux Canadiens si des soirées ou des voisins bruyants, des gens qui traînent dans les rues, des déchets et ordures qui traînent, du vandalisme, des graffitis et d'autres dommages volontairement causés à des biens ou des véhicules, des gens attaqués en raison de la couleur de leur peau, de leur origine ethnique ou de leur religion, des gens qui consomment ou vendent des drogues et des gens en état d'ébriété ou faisant du tapage dans les endroits publics représentaient un gros problème, un problème modéré, un petit problème ou n'étaient pas du tout un problème.

Tableau 1
Perceptions des problèmes dans le voisinage, selon le type précis de problème, 2014

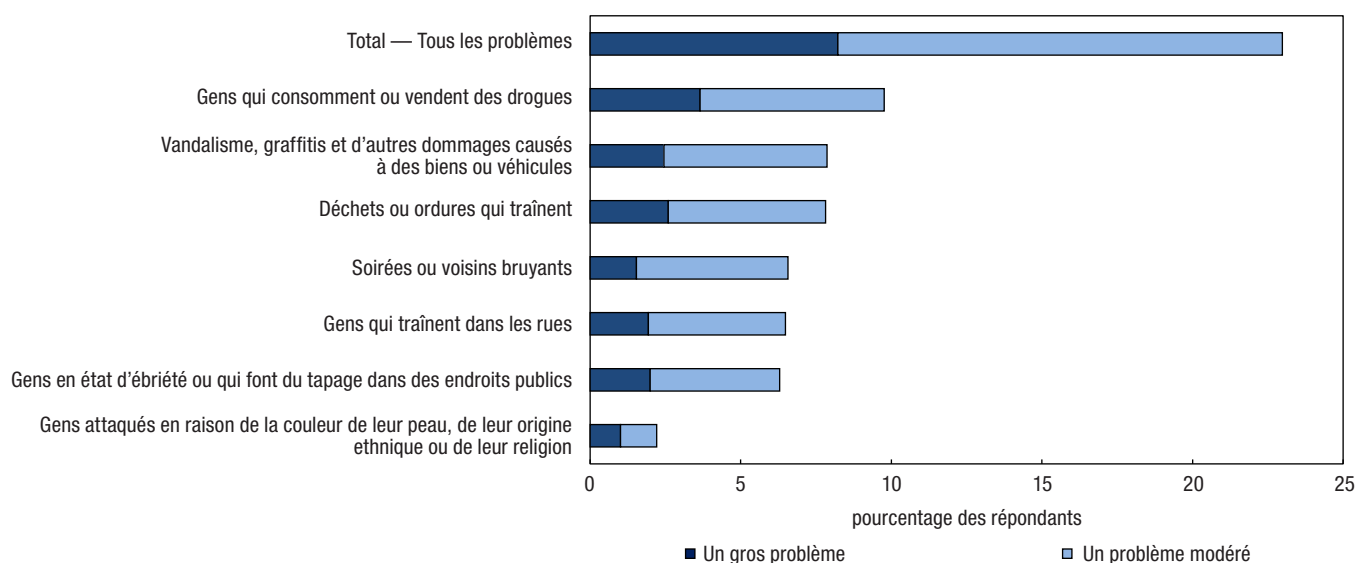
Type précis de problème dans le voisinage	Un gros problème		Un problème modéré		Un petit problème		Pas du tout un problème		Total
	nombre (en milliers)	pourcentage	nombre (en milliers)	pourcentage	nombre (en milliers)	pourcentage	nombre (en milliers)	pourcentage	
Gens qui consomment ou vendent des drogues	1 025	4	1 712	6	3 184	11	22 120	79	100
Vandalisme, graffitis et autres dommages causés à des biens ou véhicules	717	2	1 586	5	5 106	17	21 867	75	100
Déchets ou ordures qui traînent	763	3	1 535	5	4 309	15	22 774	78	100
Soirées ou voisins bruyants	451	2	1 476	5	5 008	17	22 420	76	100
Gens qui traînent dans les rues	566	2	1 334	5	3 215	11	24 170	83	100
Gens en état d'ébriété ou qui font du tapage dans des endroits publics	568	2	1 249	4	3 548	12	23 812	82	100
Gens attaqués en raison de la couleur de peau, de leur origine ethnique ou de leur religion	292	1	348	1	1 215	4	27 063	94	100
Total — Tous les types	2 362	8	4 236	15	8 904	31	13 220	46	100

Note : Les réponses « Ne sait pas » et « Non déclaré » sont exclues du calcul des pourcentages.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale sur la victimisation de 2014.

Graphique 1
Perceptions des Canadiens à l'égard des problèmes dans le voisinage, 2014

Type de problème



Note : Les réponses « Ne sait pas » et « Non déclaré » sont exclues du calcul des pourcentages.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale sur la victimisation de 2014.

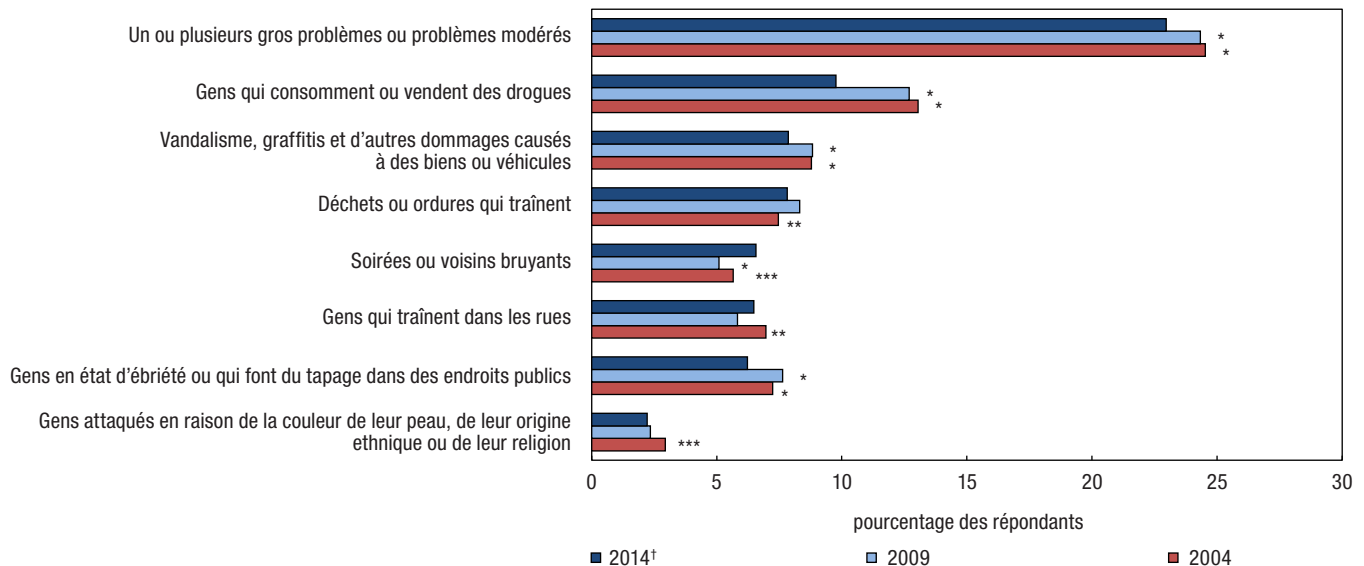
Certains types de désordre dans le voisinage étaient plus souvent cités comme des problèmes. En effet, 1 Canadien sur 10 (10 %) percevait la consommation ou la vente de drogues comme étant un problème dans son voisinage, alors qu'une plus petite proportion estimait que les attaques contre des gens en raison de la couleur de leur peau, de leur origine ethnique ou de leur religion représentaient un problème dans leur voisinage (2 %).

Dans l'ensemble, la proportion des Canadiens qui perçoivent des problèmes dans leur voisinage a légèrement diminué au cours des 10 dernières années (graphique 2). En 2014, 23 % des Canadiens percevaient un ou plusieurs problèmes dans leur voisinage, soit 2 points de pourcentage de moins qu'en 2004 (25 %)⁴. Cela dit, quand on examine les problèmes spécifiques individuellement, la proportion de résidents qui perçoivent les déchets et ordures qui traînent, les gens qui traînent dans les rues, et les attaques contre des gens en raison de la couleur de leur peau, de leur origine ethnique ou de leur religion comme des problèmes est restée inchangée par rapport à 2004, mais la proportion qui considère les soirées ou les voisins bruyants comme des problèmes a légèrement augmenté. Pour chacun des autres indicateurs, toutefois, les Canadiens étaient légèrement moins nombreux à les percevoir comme des problèmes en 2014 par rapport à 2004.

4. Sauf indication contraire, tous les écarts mentionnés dans le texte sont statistiquement significatifs.

Graphique 2 Perceptions des Canadiens à l'égard des problèmes dans le voisinage, 2004, 2009 et 2014

Type de problème



* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour 2009 ($p < 0,05$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$) et pour 2009 ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

Note : Les réponses « Ne sait pas » et « Non déclaré » sont exclues du calcul des pourcentages.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale sur la victimisation de 2014.

Les perceptions des problèmes sociaux diminuent, alors que celles des problèmes matériels demeurent stables

Des études antérieures ont fait la distinction entre les indicateurs matériels et sociaux de problèmes (Hinkle et Yang, 2014; Keown, 2008). En gros, les problèmes matériels ont trait à ce qui peut être observé ou perçu visuellement, alors que les problèmes sociaux sont liés aux perceptions des interactions ou des relations avec les autres personnes présentes dans le voisinage (Hinkle et Yang, 2014). Si l'on examine les questions de l'ESG, les perceptions relatives au vandalisme, aux graffitis, et aux autres dommages volontairement causés à des biens ou des véhicules, ainsi qu'aux déchets et ordures qui traînent peuvent être considérés comme des indicateurs de problèmes matériels. En revanche, les questions portant sur les gens qui consomment ou vendent des drogues, les soirées ou voisins bruyants, les gens qui traînent dans les rues, les gens en état d'ébriété ou faisant du tapage dans les endroits publics et les gens attaqués en raison de la couleur de leur peau, de leur origine ethnique ou de leur religion peuvent être utilisées pour mesurer les perceptions des problèmes sociaux.

En 2014, les Canadiens étaient plus susceptibles de percevoir des problèmes sociaux que des problèmes matériels dans leur voisinage (18 % par rapport à 13 %), une constatation qui correspond aux résultats de 2004 et de 2009. De plus, la tendance générale à la baisse de la perception de problèmes dans le voisinage s'explique par une diminution de la perception de problèmes sociaux. En 2014, les Canadiens étaient aussi susceptibles qu'en 2004 de déclarer que les problèmes matériels représentaient un problème dans leur voisinage, alors que la proportion de ceux qui percevaient des problèmes sociaux a diminué de 3 points de pourcentage.

Les résidents de l'Alberta et du Québec sont plus susceptibles de percevoir des problèmes dans leur voisinage

Les perceptions de problèmes dans le voisinage varient d'une province à l'autre. En 2014, une proportion plus élevée des résidents de l'Alberta (26 %) et du Québec (25 %) percevaient des problèmes dans leur voisinage, comparativement à la moyenne nationale⁵ (tableau 2). Par contre, les perceptions de problèmes dans le voisinage étaient inférieures à la moyenne en Ontario (22 %) et au Nouveau-Brunswick (19 %).

Tableau 2
Perceptions des problèmes dans le voisinage, selon le type de problème et la province, 2004, 2009 et 2014

Province	2004			2009			2014		
	Matériels ¹	Sociaux ²	Total ³	Matériels ¹	Sociaux ²	Total ³	Matériels ¹	Sociaux ²	Total ³
	pourcentage								
Terre-Neuve-et-Labrador	6 ^{***}	16 ^{***}	17 ^{***}	7 ^{***}	18	20 ^{***}	10 [*]	21	25
Île-du-Prince-Édouard	7 ^{E*}	15 [*]	19 [*]	8 ^{E*}	13 [*]	16 [*]	8 [*]	15	21
Nouvelle-Écosse	14	21 ^{**}	25	13	21	25	13	18	24
Nouveau-Brunswick	8 [*]	20 ^{**}	22 ^{**}	9 [*]	21 ^{**}	24 ^{**}	8 [*]	14 [*]	19 [*]
Québec	12 [*]	21	25	13	20	24	12	20 [*]	25 [*]
Ontario	12 [*]	19 ^{***}	23 ^{***}	12 [*]	18 ^{***}	22 [*]	12 [*]	16 [*]	22 [*]
Manitoba	17 [*]	20	26	21 ^{***}	22 ^{**}	31 ^{***}	16 [*]	18	25
Saskatchewan	13	20	25	14	19	24	13	19	24
Alberta	15 [*]	22 ^{**}	27 [*]	15 [*]	21	26	16 [*]	19	26 [*]
Colombie-Britannique	16 ^{***}	25 ^{***}	29 ^{***}	15 ^{**}	23 ^{***}	28 ^{***}	13	20 [*]	25
Total - Provinces du Canada[†]	13	21^{**}	25^{**}	13	20^{**}	24^{**}	13	18	23

^E à utiliser avec prudence

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence seulement ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour 2014 seulement ($p < 0,05$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$) et pour 2014 ($p < 0,05$)

[†] catégorie de référence

1. Comprend tous les répondants ayant indiqué que le vandalisme, les graffitis et d'autres dommages volontairement causés à des biens ou des véhicules, ou les déchets et ordures qui traînent constituent un gros problème ou un problème modéré.

2. Comprend tous les répondants ayant indiqué que des soirées ou des voisins bruyants, des gens qui traînent dans les rues, des gens qui consomment ou vendent des drogues, des gens en état d'ébriété ou qui font du tapage dans des endroits publics, ou des gens attaqués en raison de la couleur de leur peau, de leur origine ethnique ou de leur religion constituent un gros problème ou un problème modéré.

3. Comprend tous les répondants ayant indiqué qu'au moins un problème matériel ou social constituait un gros problème ou un problème modéré dans leur voisinage.

Note : Les réponses « Ne sait pas » et « Non déclaré » sont exclues du calcul des pourcentages.

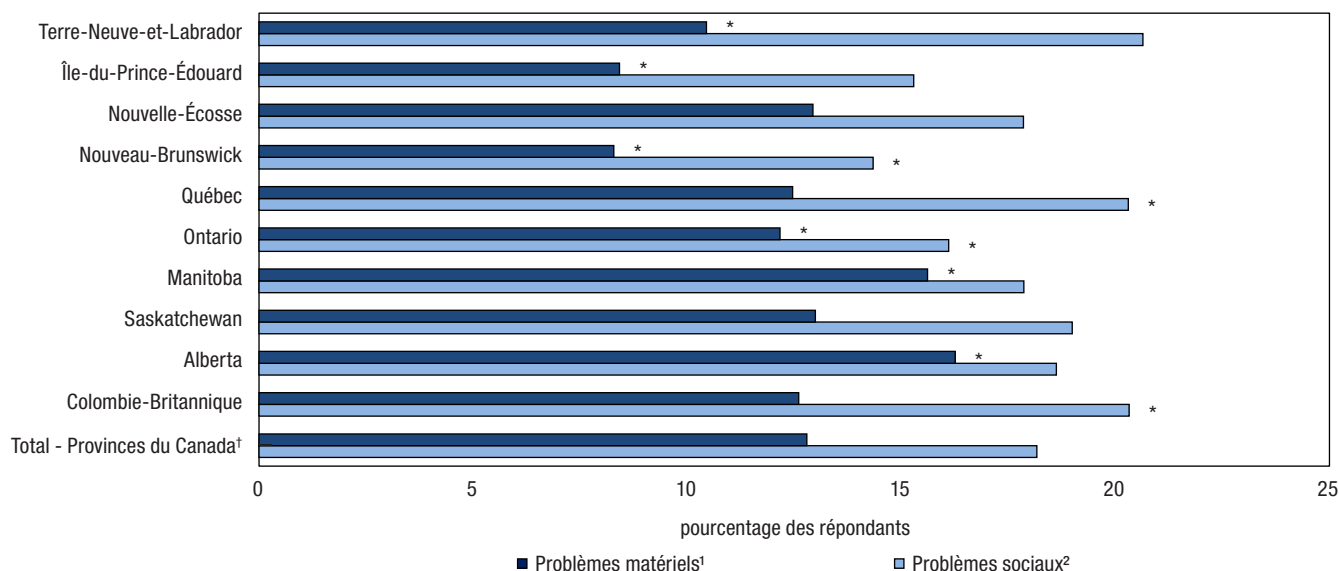
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale sur la victimisation de 2004, 2009 et 2014.

De même, les perceptions des problèmes matériels et sociaux varient selon la province (graphique 3). Comparativement à la tendance nationale, les résidents de l'Alberta (16 %) et du Manitoba (16 %) étaient plus susceptibles de percevoir des problèmes matériels dans leur voisinage, tandis que les résidents de l'Ontario (12 %), de Terre-Neuve-et-Labrador (10 %), de l'Île-du-Prince-Édouard (8 %) et du Nouveau-Brunswick (8 %) l'étaient moins. Par ailleurs, 1 résident du Québec et de la Colombie-Britannique sur 5 (20 %) a déclaré qu'il percevait des problèmes sociaux dans son voisinage, alors que les perceptions de problèmes sociaux étaient plus faibles en Ontario (16 %) et au Nouveau-Brunswick (14 %).

5. Exclut les territoires, où les données ont été recueillies dans le cadre d'une enquête distincte.

Graphique 3 Perceptions des problèmes matériels et sociaux dans le voisinage, selon la province, 2014

Province

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)[†] catégorie de référence

1. Comprend tous les répondants ayant indiqué que le vandalisme, les graffitis et d'autres dommages volontairement causés à des biens ou des véhicules, ou les déchets et ordures qui traînent constituent un gros problème ou un problème modéré.

2. Comprend tous les répondants ayant indiqué que des soirées ou des voisins bruyants, des gens qui traînent dans les rues, des gens qui consomment ou vendent des drogues, des gens en état d'ébriété ou qui font du tapage dans des endroits publics ou des gens attaqués en raison de la couleur de leur peau, de leur origine ethnique ou de leur religion constituent un gros problème ou un problème modéré.

Note : Les réponses « Ne sait pas » et « Non déclaré » sont exclues du calcul des pourcentages.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale sur la victimisation de 2014.

Dans la plupart des provinces, les perceptions de problèmes dans le voisinage sont demeurées stables depuis 2004 (tableau 2). Cela dit, comparativement à il y a 10 ans, un moins grand nombre de résidents de la Colombie-Britannique et du Nouveau-Brunswick ont dit percevoir un ou plusieurs gros problèmes ou problèmes modérés dans leur voisinage, soit une baisse de 4 points de pourcentage dans chacune des provinces. Terre-Neuve-et-Labrador était la seule province où les résidents étaient plus susceptibles de percevoir des problèmes dans le voisinage comparativement à 2004, ayant affiché une hausse de 8 points de pourcentage. Cette augmentation concerne aussi bien les problèmes sociaux que les problèmes matériels, en hausse de 5 points de pourcentage et de 4 points de pourcentage, respectivement⁶.

Les perceptions des problèmes dans le voisinage sont supérieures à la moyenne à Montréal et à Vancouver

Comparativement à l'ensemble des Canadiens vivant dans une région métropolitaine de recensement (RMR), les résidents de Montréal et de Vancouver étaient plus susceptibles de percevoir un ou plusieurs problèmes dans leur voisinage (tableau 3). Alors que dans la majorité des RMR, les perceptions des résidents à l'égard des problèmes dans le voisinage se comparaient à la moyenne, les résidents des petites RMR étaient généralement moins susceptibles de percevoir des problèmes. Parmi les dix RMR où les perceptions des problèmes dans le voisinage étaient inférieures à la moyenne, huit comptaient moins de 500 000 résidents, soit Saint John, Victoria, St. Catharines–Niagara, Windsor, Trois-Rivières, Kelowna, Kingston et Moncton. L'exception était Ottawa et Hamilton, où les résidents étaient moins susceptibles que la moyenne de percevoir des problèmes dans le voisinage en dépit du fait qu'il s'agissait de la sixième et la neuvième RMR en importance selon la population en 2014.

Outre les différences entre RMR, la perception des problèmes à l'intérieur des RMR variait aussi. Bien que certaines études aient exploré les problèmes matériels et sociaux dans des régions non urbaines (Reisig et Cancino, 2004), un

6. La somme des variations en points de pourcentage des perceptions relatives aux problèmes matériels et aux problèmes sociaux ne correspond pas à la variation globale en points de pourcentage des perceptions des problèmes dans le voisinage en raison des réponses multiples.

nombre considérable d'articles publiés portent sur les problèmes dans le voisinage dans un contexte urbain (Body-Gendrot, 2001; Sampson, 2009; Sampson et Raudenbush, 1999). En 2014, les résidents vivant dans le noyau de population d'une RMR étaient généralement plus susceptibles que les résidents des autres secteurs de la RMR de percevoir des problèmes dans le voisinage (graphique 4). Ce n'était pas le cas des résidents vivant à l'extérieur d'une RMR, chez lesquels on n'a constaté aucune différence significative entre les résidents des centres de population et ceux des autres secteurs.

Tableau 3
Perceptions des problèmes dans le voisinage, selon le type de problème et la région métropolitaine de recensement, 2014

Région métropolitaine de recensement	2014		
	Matériels ¹	Sociaux ²	Total ³
	pourcentage		
St. John's	11*	18	24
Halifax	14	17	24
Moncton	5 ^{E*}	11 ^{E*}	12 ^{E*}
Saint John	10*	13*	18*
Saguenay	7 ^{E*}	24	25
Québec	9*	18	21
Sherbrooke	F	13 ^{E*}	19 ^E
Trois-Rivières	11 ^E	12 ^E	16 ^{E*}
Montréal	16*	24*	30*
Gatineau	12 ^E	18	24
Ottawa	9*	14*	18*
Kingston	F	F	14 ^{E*}
Peterborough	9 ^E	15 ^E	17 ^E
Oshawa	12 ^E	14 ^E	20 ^E
Toronto	13	18	24
Hamilton	12	14*	19*
St. Catharines-Niagara	10 ^E	14 ^{E*}	17*
Kitchener-Cambridge-Waterloo	11 ^E	16	21
Brantford	18 ^E	14 ^E	22 ^E
Guelph	F	F	20 ^E
London	13	14*	20
Windsor	10 ^E	9 ^{E*}	16 ^{E*}
Barrie	F	25 ^E	29 ^E
Grand Sudbury	24 ^E	16 ^E	32 ^E
Thunder Bay	15 ^E	22 ^E	30 ^E
Winnipeg	19*	18	26
Regina	16	17	24
Saskatoon	11	16	21
Calgary	16	17	25
Edmonton	16	17	24
Kelowna	5 ^{E*}	13 ^E	15 ^{E*}
Abbotsford-Mission	16 ^E	28 ^E	34
Vancouver	16	23*	28*
Victoria	9 ^{*E}	13*	18*
Total— Régions métropolitaines de recensement[†]	14	18	24

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

[†] catégorie de référence

1. Comprend tous les répondants ayant indiqué que le vandalisme, les graffitis et d'autres dommages volontairement causés à des biens ou des véhicules, ou les déchets et ordures qui traînent constituent un gros problème ou un problème modéré.

2. Comprend tous les répondants ayant indiqué que des soirées ou des voisins bruyants, des gens qui traînent dans les rues, des gens qui consomment ou vendent des drogues, des gens en état d'ébriété ou qui font du tapage dans des endroits publics, ou des gens attaqués en raison de la couleur de leur peau, de leur origine ethnique ou de leur religion constituent un gros problème ou un problème modéré.

3. Comprend tous les répondants ayant indiqué qu'au moins un problème matériel ou social constituait un gros problème ou un problème modéré dans leur voisinage.

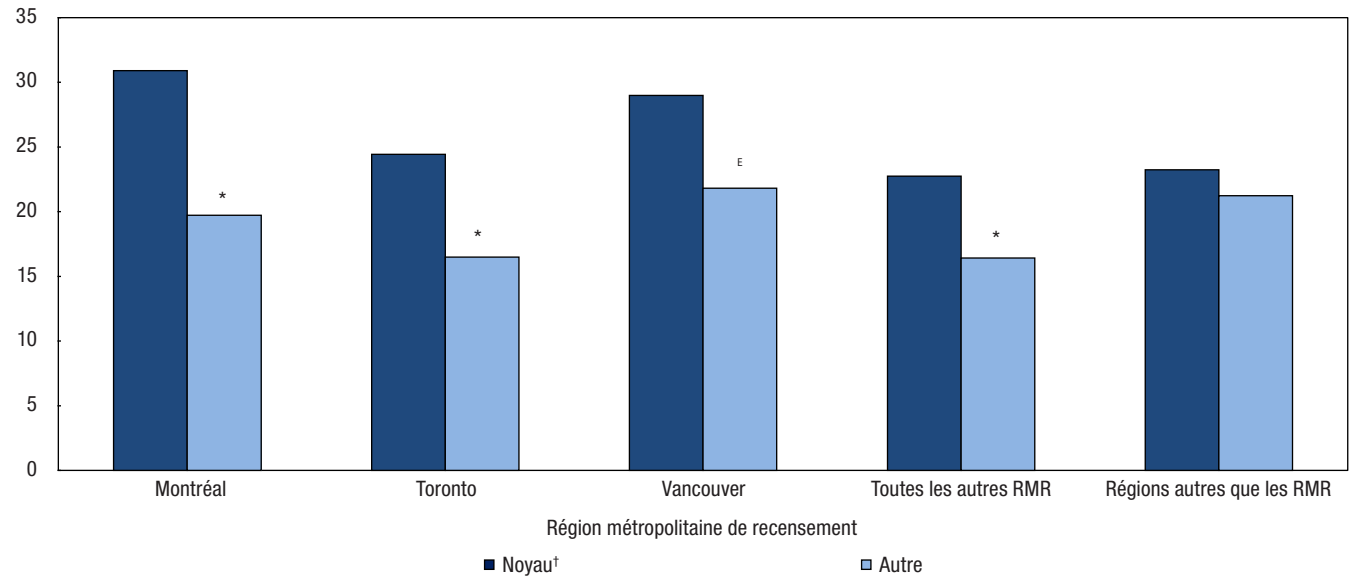
Note : Les réponses « Ne sait pas » et « Non déclaré » sont exclues du calcul des pourcentages.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale sur la victimisation de 2014.

Graphique 4

Perceptions des problèmes dans le voisinage, selon le lieu de résidence et certaines régions métropolitaines de recensement, 2014

pourcentage des résidents qui perçoivent des problèmes dans le voisinage



^E à utiliser avec prudence

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p < 0,05)

† catégorie de référence

Note : Le noyau est le centre de population comptant la plus forte population et autour duquel les limites d'une RMR ou d'une AR sont définies. La population du noyau (selon les chiffres du recensement précédent) doit s'élever à au moins 50 000 habitants lorsqu'il s'agit d'une RMR. Les réponses « Ne sait pas » et « Non déclaré » sont exclues du calcul des pourcentages.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale sur la victimisation de 2014.

Les perceptions des problèmes dans le voisinage sont plus élevées chez les Canadiens de 25 à 34 ans

Au-delà des différences géographiques, les caractéristiques des personnes peuvent également avoir une incidence sur les perceptions des problèmes dans le voisinage (Sampson et Raudenbush, 2004). Comparativement à l'ensemble des Canadiens, les perceptions des problèmes matériels, sociaux et globaux étaient les plus élevées chez les 25 à 34 ans, puis diminuaient avec l'âge (tableau 4, graphique 5).

Tableau 4
Perceptions des problèmes dans le voisinage, selon le type de problème et les caractéristiques sociodémographiques et économiques, 2014

Caractéristiques sociodémographiques ou économiques	Matériels ¹	Sociaux ²	Total ³
	pourcentage		
Sexe			
Hommes [†]	12	17	23
Femmes	13	19*	24*
Groupe d'âge (réf. Total)			
15 à 24 ans	13	19	24
25 à 34 ans	17**	23**	29**
35 à 44 ans	15**	20**	25*
45 à 54 ans	13	19	25
55 à 64 ans	11**	16**	21**
65 à 74 ans	10**	15**	20**
75 ans et plus	5**	8**	12**
État matrimonial			
Marié ou en union libre [†]	12	17	22
Séparé ou divorcé	15**	24**	29**
Célibataire	14**	21**	26**
Veuf	8**	13**	16**
Niveau de scolarité			
Sans diplôme d'études secondaires	12	18	24
Diplôme d'études secondaires	13	18	23
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	13	19	24
Diplôme universitaire [†]	12	18	23
Activité principale au cours des 12 mois précédents			
Travaille à un emploi rémunéré ou à son propre compte [†]	14	19	25
Cherche un emploi rémunéré	20*	25	31
Aux études	12	17	23
S'occupe des enfants, travaux ménagers	15	20	27
À la retraite	8**	13**	17**
Autre	16	24*	29*
Revenu du ménage			
Quartile inférieur [†]	14	22	27
Deuxième quartile	13	19**	24**
Troisième quartile	11**	16**	21**
Quartile supérieur	9**	12**	16**
Minorité visible			
Minorité visible [†]	14	19	25
N'appartenant pas à une minorité visible	12*	18	23
Identité autochtone			
Autochtone [†]	17	29	33
Non-Autochtone	13**	18**	23**
Statut d'immigrant			
Non-immigrant [†]	13	18	23
Immigrant de longue date	11*	16	21*
Immigrant récent	14	24**	28**
Immigrant, durée du séjour au Canada inconnue	13 ^E	14 ^E	20
Total	13	18	23

^E à utiliser avec prudence

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,01$)

[†] catégorie de référence

1. Comprend tous les répondants ayant indiqué que le vandalisme, les graffitis et d'autres dommages volontairement causés à des biens ou des véhicules, ou les déchets et ordures qui traînent constituent un gros problème ou un problème modéré.

2. Comprend tous les répondants ayant indiqué que des soirées ou des voisins bruyants, des gens qui traînent dans les rues, des gens qui consomment ou vendent des drogues, des gens en état d'ébriété ou qui font du tapage dans des endroits publics ou des gens attaqués en raison de la couleur de leur peau, de leur origine ethnique ou de leur religion constituent un gros problème ou un problème modéré.

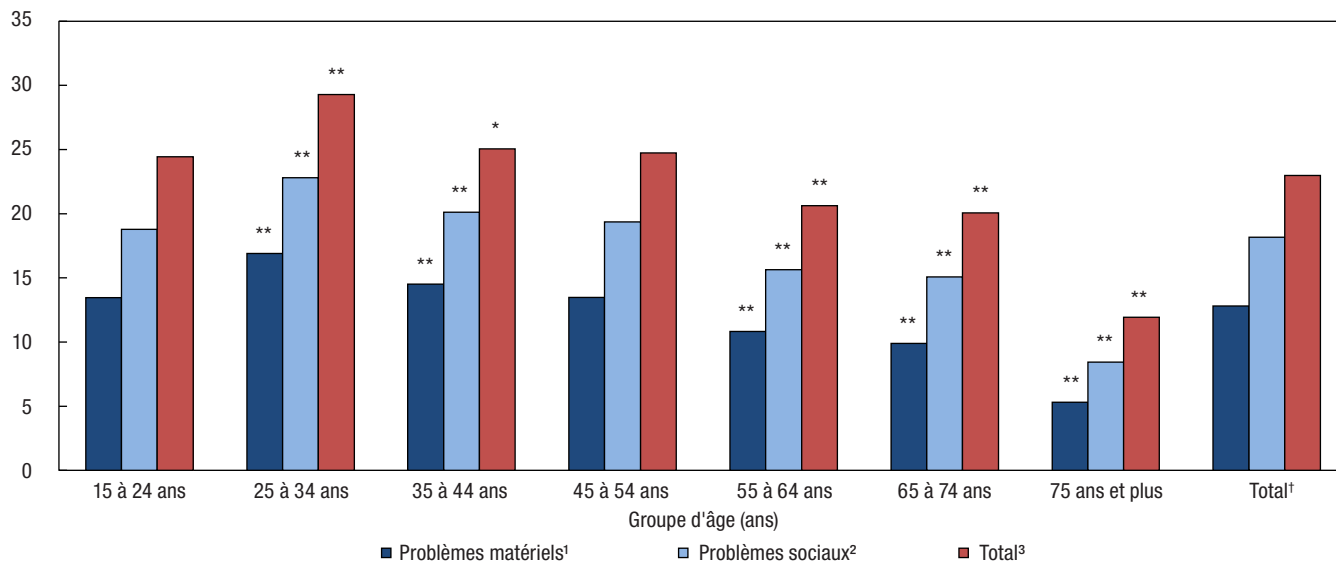
3. Comprend tous les répondants ayant indiqué qu'au moins un problème matériel ou social constituait un gros problème ou un problème modéré dans leur voisinage.

Note : Les réponses « Ne sait pas » et « Non déclaré » sont exclues du calcul des pourcentages.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale sur la victimisation de 2014.

Graphique 5 Perceptions des problèmes dans le voisinage, selon le type de problème et le groupe d'âge, 2014

pourcentage des résidents qui peçoivent des problèmes dans le voisinage



* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,01$)

† catégorie de référence

1. Comprend tous les répondants ayant indiqué que le vandalisme, les graffitis et d'autres dommages volontairement causés à des biens ou des véhicules ou les déchets et ordures qui traînent constituent un gros problème ou un problème modéré.

2. Comprend tous les répondants ayant indiqué que des soirées ou des voisins bruyants, des gens qui traînent dans les rues, des gens qui consomment ou vendent des drogues, des gens en état d'ébriété ou qui font du tapage dans des endroits publics ou des gens attaqués en raison de la couleur leur peau, de leur origine ethnique ou de leur religion constituent un gros problème ou un problème modéré.

3. Comprend tous les répondants ayant indiqué qu'au moins un problème matériel ou social constitue un gros problème ou un problème modéré dans le voisinage.

Note : Les réponses « Ne sait pas » et « Non déclaré » sont exclues du calcul des pourcentages.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale sur la victimisation de 2014.

Bien qu'il n'y ait pas de différence dans leur perception des problèmes matériels, les femmes étaient légèrement plus susceptibles que les hommes de percevoir des problèmes sociaux dans leur voisinage (19 % des femmes par rapport à 17 % des hommes) (tableau 4). Plus précisément, les hommes et les femmes avaient des perceptions semblables de chacun des problèmes dans le voisinage sauf en ce qui concerne les gens qui consomment ou vendent des drogues, que les femmes étaient légèrement plus susceptibles de considérer comme étant un problème (10 % contre 9 %).

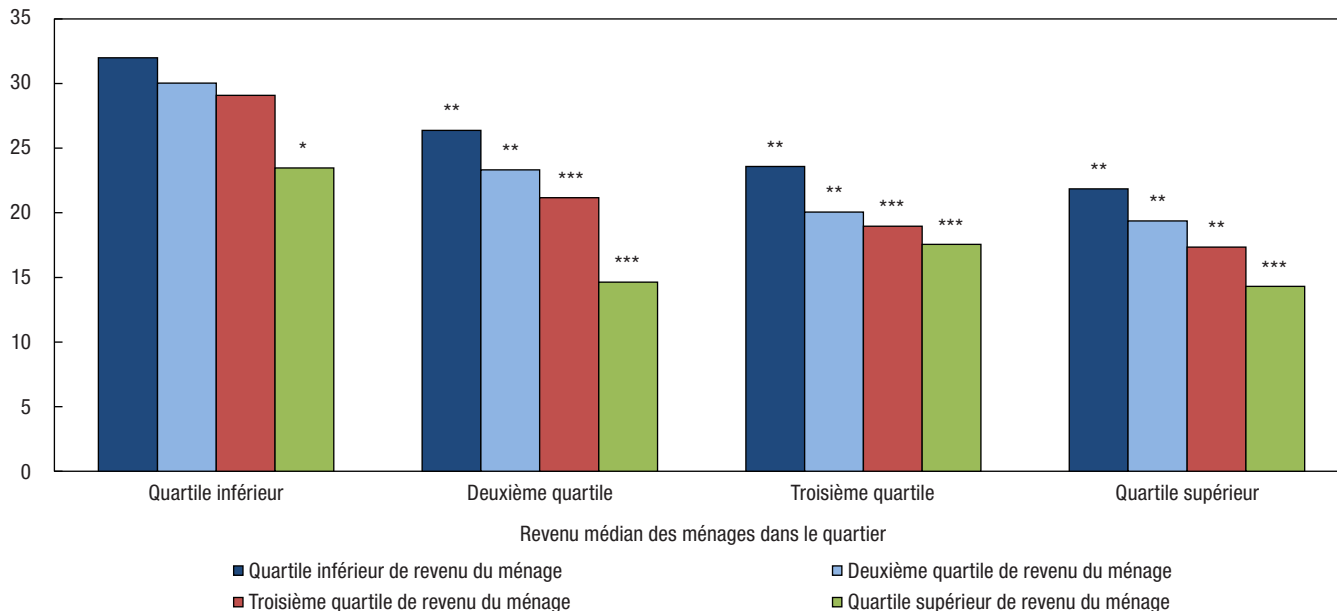
Des revenus des ménages inférieurs sont associés à des perceptions accrues de problèmes dans le voisinage

Les Canadiens vivant dans les ménages ayant les revenus les plus faibles sont plus susceptibles de percevoir des problèmes dans leur voisinage que ceux qui vivent dans les ménages ayant les revenus les plus élevés. Parmi les Canadiens appartenant à un ménage ayant un revenu dans le quartile inférieur, plus de 1 sur 4 (27 %) percevait des problèmes dans son voisinage. Cette proportion diminuait à mesure que les revenus augmentaient pour s'établir à 24 % dans les ménages du deuxième quartile des revenus, à 21 % dans ceux du troisième quartile et à 16 % dans ceux du quartile supérieur (tableau 4).

Toutefois, lorsqu'on tient compte des revenus dans le voisinage, cette relation change. Quel que soit leur revenu individuel, les Canadiens qui vivent dans un quartier où le revenu médian des ménages est supérieur sont moins susceptibles de percevoir des problèmes dans le voisinage (graphique 6).

Graphique 6 Perceptions des problèmes dans le voisinage, selon le revenu du ménage et le revenu médian des ménages du quartier, 2014

pourcentage des résidents qui perçoivent des problèmes dans le voisinage



* valeur significativement différente de l'estimation pour le quartile inférieur des revenus des ménages seulement ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour le quartile inférieur du revenu médian des ménages du quartier seulement ($p < 0,05$)

*** valeur significativement différente des deux estimations pour le quartile inférieur des revenus des ménages ($p < 0,05$) et pour le quartile inférieur du revenu médian des ménages du quartier ($p < 0,05$)

Note : Les réponses « Ne sait pas » et « Non déclaré » sont exclues du calcul des pourcentages.

Sources : Enquête sociale générale sur la victimisation de 2014 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

En d'autres termes, bien qu'un revenu du ménage individuel supérieur soit associé à des perceptions de problèmes dans le voisinage moins élevées, la corrélation peut être influencée par les caractéristiques du voisinage, comme le revenu médian des ménages. Par exemple, une personne vivant dans un ménage ayant un revenu se situant dans le quartile supérieur des ménages canadiens, mais vivant dans un quartier où le revenu médian des ménages se trouve dans le quartile inférieur est plus susceptible de percevoir des problèmes dans son voisinage qu'une personne ayant un revenu relativement faible, mais vivant dans un quartier où les revenus sont plus élevés. Cette relation est apparente pour les perceptions de problèmes aussi bien matériels que sociaux.

De nombreuses caractéristiques à l'échelon des quartiers influent sur les perceptions des problèmes

Les recherches sur les perceptions des problèmes dans le voisinage ont fait ressortir l'importance d'explorer les perceptions individuelles en tenant compte des caractéristiques des quartiers, puisque les perceptions sont influencées par un certain nombre de facteurs, y compris les conditions observables, les interactions, les caractéristiques des personnes et la composition du voisinage (Franzini et autres, 2008). À l'aide des données de l'ENM et du recensement, on peut examiner certaines caractéristiques du quartier.

Certaines caractéristiques du voisinage sont associées à différents degrés de problèmes perçus (tableau 5, graphique 7). Plus particulièrement, les résidents de quartiers où vivent une proportion relativement élevée de familles à faible revenu et de familles monoparentales étaient plus susceptibles de percevoir des problèmes dans leur voisinage, alors que ceux vivant dans des secteurs où il y a une plus grande proportion de propriétaires et où le roulement des résidents est moins élevé étaient moins susceptibles de percevoir des problèmes. Cette constatation est valable aussi bien pour les problèmes matériels que pour les problèmes sociaux.

Tableau 5
Perceptions des problèmes dans le voisinage, selon le type de problème et certaines caractéristiques du quartier, 2014

	Matériels ¹	Sociaux ²	Total ³
	pourcentage		
Personnes de moins de 65 ans en % du nombre total de personnes dans les ménages privés			
Quartile inférieur†	10	16	21
Deuxième quartile	12*	17	23*
Troisième quartile	14**	18*	24**
Quartile supérieur	15**	21**	26**
Ménages comptant une famille monoparentale en % des ménages comptant une famille de recensement			
Quartile inférieur†	9	12	17
Deuxième quartile	10*	15**	20**
Troisième quartile	13**	18**	24**
Quartile supérieur	20**	27**	33**
Proportion de la population vivant dans les ménages privés ayant immigré au cours des 10 dernières années			
Quartile inférieur†	10	16	21
Deuxième quartile	11	16	20
Troisième quartile	13**	18	23**
Quartile supérieur	17**	23**	29**
Proportion de la population vivant dans les ménages privés appartenant à une minorité visible			
Quartile inférieur†	10	16	20
Deuxième quartile	12**	17	21
Troisième quartile	14**	19**	25**
Quartile supérieur	16**	22**	28**
Proportion de la population vivant à la même adresse que cinq ans auparavant			
Quartile inférieur†	18	26	31
Deuxième quartile	14**	20**	25**
Troisième quartile	11**	15**	21**
Quartile supérieur	9**	12**	17**
Proportion des ménages privés propriétaires			
Quartile inférieur†	20	29	35
Deuxième quartile	14**	19**	25**
Troisième quartile	9**	13**	18**
Quartile supérieur	8**	12**	16**
Proportion des ménages à faible revenu en 2010 selon la mesure de faible revenu après impôt			
Quartile inférieur†	9	11	16
Deuxième quartile	11**	15**	20**
Troisième quartile	12**	19**	24**
Quartile supérieur	20**	28**	34**
Total	13	18	23

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,01$)

† catégorie de référence

1. Comprend tous les répondants ayant indiqué que le vandalisme, les graffitis et d'autres dommages volontairement causés à des biens ou des véhicules, ou les déchets et ordures qui traînent constituent un gros problème ou un problème modéré.

2. Comprend tous les répondants ayant indiqué que des soirées ou des voisins bruyants, des gens qui traînent dans les rues, des gens qui consomment ou vendent des drogues, des gens en état d'ébriété ou qui font du tapage dans des endroits publics, ou des gens attaqués en raison de la couleur de leur peau, de leur origine ethnique ou de leur religion constituent un gros problème ou un problème modéré.

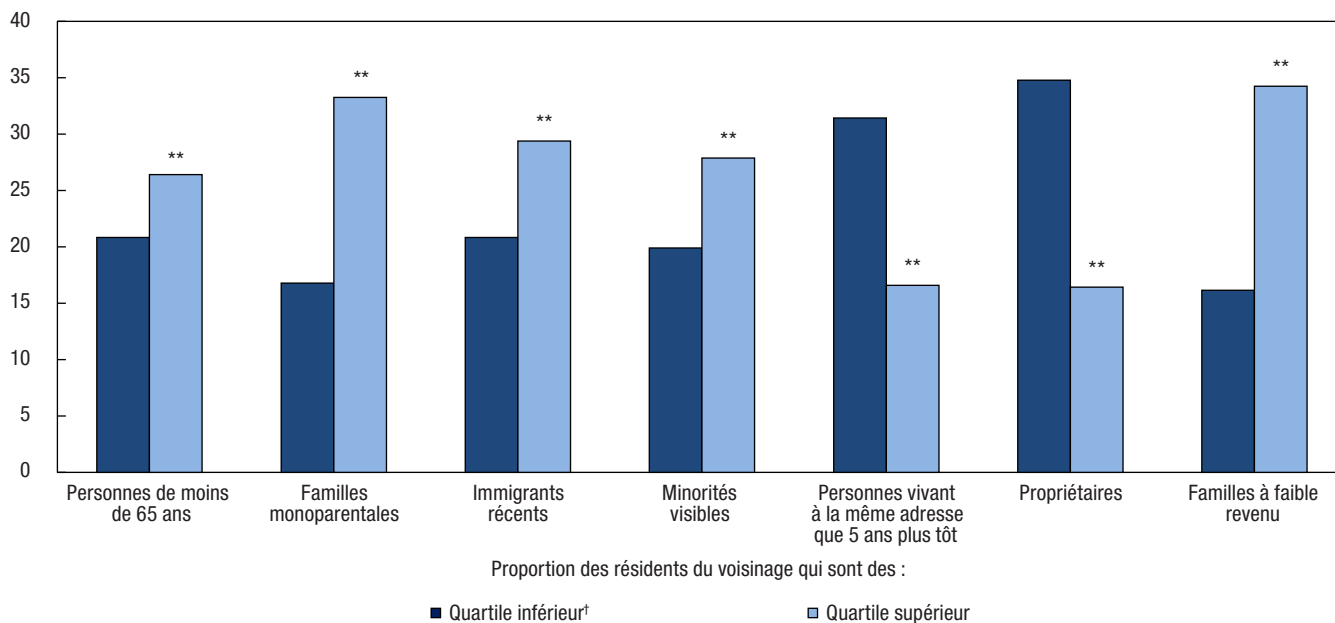
3. Comprend tous les répondants ayant indiqué qu'au moins un problème matériel ou social constituait un gros problème ou un problème modéré dans leur voisinage.

Note : Les réponses « Ne sait pas » et « Non déclaré » sont exclues du calcul des pourcentages.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale sur la victimisation de 2014, Recensement de la population de 2011 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

Graphique 7 Perceptions des problèmes dans le voisinage, selon certaines caractéristiques du quartier, 2014

pourcentage des résidents qui perçoivent des problèmes dans le voisinage



** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,01$)

† catégorie de référence

Note : Les réponses « Ne sait pas » et « Non déclaré » sont exclues du calcul des pourcentages.

Sources : Statistique Canada, Enquête sociale générale sur la victimisation de 2014, Recensement de la population de 2011 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

Caractéristiques des quartiers dans les plus grandes régions métropolitaines de recensement du Canada

Si l'examen des caractéristiques des quartiers à l'échelle nationale permet de mieux connaître les perceptions des problèmes sociaux en général, l'exploration de ces caractéristiques à une plus petite échelle géographique permet de déceler certaines caractéristiques qui pourraient être liées de façon unique aux perceptions des Canadiens à l'égard des problèmes dans leur voisinage.

On constate des tendances semblables lorsqu'on examine les caractéristiques des quartiers dans les huit plus grandes RMR du Canada, bien que la proportion particulière de résidents qui perçoivent des problèmes varie. Par exemple, dans les huit RMR, les personnes qui vivaient dans un quartier où l'on trouve une proportion élevée de ménages à faible revenu ou une faible proportion de propriétaires étaient plus susceptibles de percevoir des problèmes dans le voisinage (tableau 6).

Tableau 6
Perceptions des problèmes dans le voisinage, selon certaines caractéristiques du quartier et certaines régions métropolitaines de recensement, 2014

	Régions métropolitaines de recensement							
	Québec	Montréal	Ottawa	Toronto	Winnipeg	Calgary	Edmonton	Vancouver
	pourcentage							
Personnes de moins de 65 ans en % du nombre total de personnes dans les ménages privés								
Quartile inférieur†	15 ^E	27	16 ^E	19	22	21	30	22
Deuxième quartile	31 ^{**}	30	23	24	18	26	28	26
Troisième quartile	19 ^E	31	16 ^E	25	32 [*]	31 [*]	19 [*]	32 ^{**}
Quartile supérieur	17 ^E	30	17 ^E	27 ^{**}	33 [*]	24	17 ^{**}	33 ^{**}
Ménages comptant une famille monoparentale en % des ménages comptant une famille de recensement								
Quartile inférieur†	12 ^E	18	14 ^E	19	13 ^E	22	16 ^E	23
Deuxième quartile	14 ^E	27 ^{**}	16 ^E	18	20	24	18	28
Troisième quartile	20 ^E	33 ^{**}	17 ^E	26 [*]	30 ^{**}	24	26 [*]	27
Quartile supérieur	36 ^{**}	40 ^{**}	26 [*]	31 ^{**}	43 ^{**}	31	34 ^{**}	36 ^{**}
Proportion de la population vivant dans les ménages privés ayant immigré au cours des 10 dernières années								
Quartile inférieur†	19 ^E	20	16 ^E	20	17	26	16 ^E	29
Deuxième quartile	20 ^E	24	10 ^E	23	23	23	21	20 [*]
Troisième quartile	15 ^E	32 ^{**}	24	24	30 ^{**}	24	28 [*]	33
Quartile supérieur	28 ^E	43 ^{**}	22 ^E	28 ^{**}	36 ^{**}	28	29 ^{**}	32
Proportion de la population vivant dans les ménages privés appartenant à une minorité visible								
Quartile inférieur†	14 ^E	22	15 ^E	20	19	27	20	26
Deuxième quartile	19 ^E	25	13 ^E	25	26	23	24	24
Troisième quartile	18 ^E	35 ^{**}	23	23	26	19	28	36 [*]
Quartile supérieur	32 ^{**}	36 ^{**}	22 ^E	27 ^{**}	36 ^{**}	33	21	29
Proportion de la population vivant à la même adresse que cinq ans auparavant								
Quartile inférieur†	25 ^E	46	28	27	37	26	34	39
Deuxième quartile	20	31 ^{**}	17 ^{E*}	29	32	29	23 [*]	31
Troisième quartile	19 ^E	24 ^{**}	13 ^{E**}	22	24 ^{**}	28	20 ^{**}	23 ^{**}
Quartile supérieur	18 ^E	18 ^{**}	15 ^{E*}	16 ^{**}	14 ^{E**}	20 ^E	17 ^{E**}	21 ^{**}
Proportion des ménages privés propriétaires								
Quartile inférieur†	30	51	29	34	41	34	44	41
Deuxième quartile	22 ^E	28 ^{**}	15 ^{E**}	26 ^{**}	29 ^{**}	25	20 ^{**}	29 ^{**}
Troisième quartile	13 ^{E**}	22 ^{**}	16 ^{E*}	19 ^{**}	18 ^{**}	23 [*]	19 ^{**}	28 ^{**}
Quartile supérieur	17 ^{E*}	17 ^{**}	13 ^{E**}	17 ^{**}	18 ^{**}	20 ^{**}	10 ^{E**}	17 ^{**}
Proportion des ménages à faible revenu en 2010 selon la mesure de faible revenu après impôt								
Quartile inférieur†	12 ^E	17	12 ^E	16	15 ^E	21	11 ^E	21
Deuxième quartile	16 ^E	22 [*]	13 ^E	21	18	19 ^E	15 ^E	22
Troisième quartile	23 ^{E*}	31 ^{**}	18 ^E	25 ^{**}	28 ^{**}	22	21 [*]	32 ^{**}
Quartile supérieur	31 ^{**}	49 ^{**}	30 ^{**}	33 ^{**}	45 ^{**}	40 ^{**}	45 ^{**}	38 ^{**}
Total	21	30	18	24	26	25	24	28

^E à utiliser avec prudence

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,01$)

† catégorie de référence

Note : Les réponses « Ne sait pas » et « Non déclaré » sont exclues du calcul des pourcentages.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale sur la victimisation de 2014, Recensement de la population de 2011 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

La relation entre les caractéristiques du quartier et la perception de problèmes n'était toutefois pas la même dans toutes les RMR. Dans l'ensemble, les résidents de quartiers où l'on trouve la plus grande proportion de personnes de moins de 65 ans étaient plus susceptibles de percevoir des problèmes que ceux vivant dans des quartiers où la proportion de personnes de moins de 65 ans était moins élevée (26 % par rapport à 21 %). À Edmonton, toutefois, les résidents qui vivaient dans des quartiers où l'on trouve la plus grande proportion de personnes de moins de 65 ans étaient moins susceptibles de percevoir des problèmes dans le voisinage, contrairement à la tendance constatée à Toronto, à Winnipeg et à Vancouver, qui correspondait plutôt à la tendance nationale.

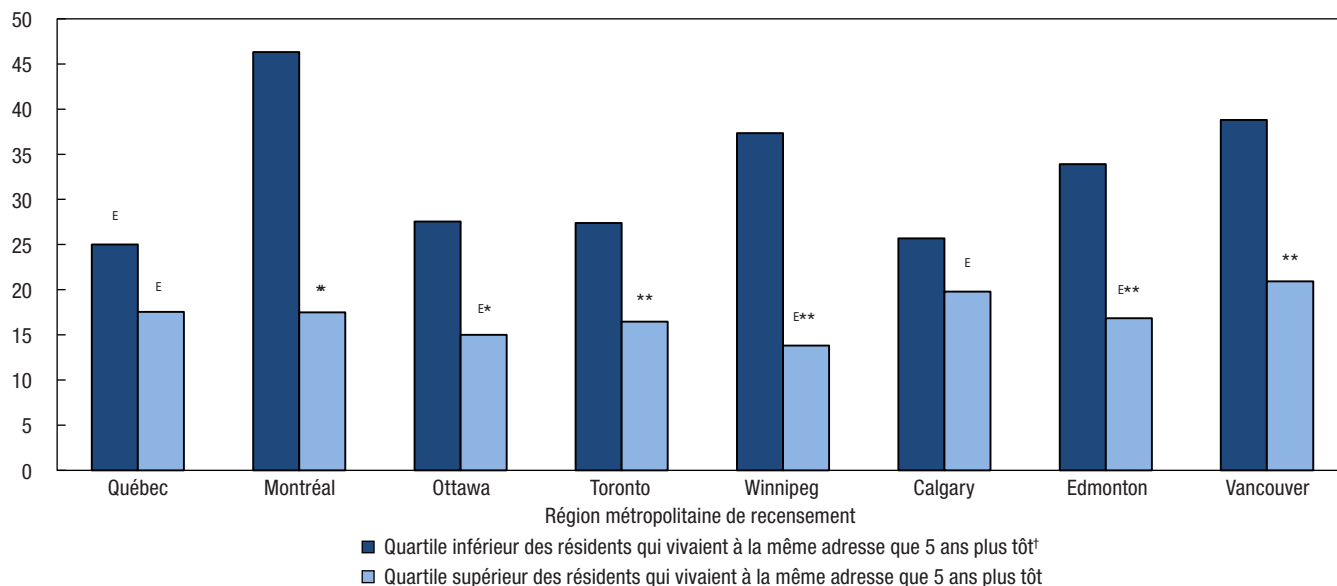
Les résidents de quartiers où le taux de roulement est moindre perçoivent moins de problèmes

Dans les huit plus grandes RMR du Canada, les résidents vivant dans des quartiers où le taux de roulement est inférieur à celui des autres quartiers étaient moins susceptibles de percevoir de gros problèmes ou des problèmes modérés dans leur voisinage (graphique 8). On n'a pas constaté de différence significative à Québec et à Calgary, mais dans chacune des autres RMR, les personnes vivant dans un secteur où relativement peu de résidents avaient déménagé au cours des cinq dernières années étaient beaucoup moins susceptibles de percevoir des problèmes dans leur voisinage.

Graphique 8

Perceptions des problèmes dans le voisinage, selon la proportion de résidents qui vivaient à la même adresse que 5 ans auparavant et selon certaines régions métropolitaines de recensement, 2014

pourcentage des résidents qui perçoivent des problèmes dans le voisinage



^E à utiliser avec prudence

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,01$)

† catégorie de référence

Note : Les réponses « Ne sait pas » et « Non déclaré » sont exclues du calcul des pourcentages.

Sources : Statistique Canada, Enquête sociale générale sur la victimisation de 2014 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

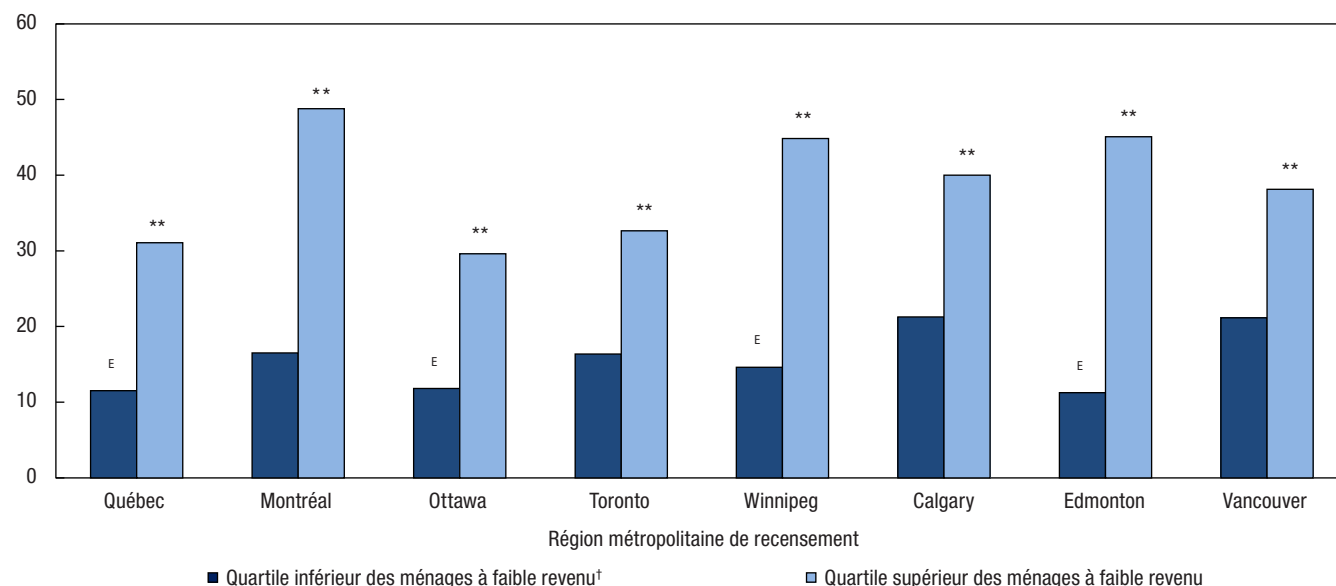
Cette différence était la plus apparente parmi les résidents de Montréal. Dans les quartiers où le taux de déménagement des résidents était élevé, 46 % des résidents percevaient des problèmes, une proportion de 29 points de pourcentage supérieure à celle des quartiers où le taux de roulement est moindre (18 %). À Winnipeg, les résidents de secteurs à taux de roulement élevé étaient plus de deux fois plus susceptibles de percevoir des problèmes que ceux qui vivaient dans des secteurs où le taux de roulement était moindre (37 % par rapport à 14^E %).

Une proportion supérieure de ménages à faible revenu est associée à une perception accrue de problèmes

Dans les huit RMR examinées, la proportion de résidents qui percevaient des problèmes était de deux à quatre fois plus élevée dans les quartiers ayant la plus grande proportion de ménages à faible revenu que dans les quartiers où l'on trouve relativement moins de ménages à faible revenu (graphique 9). À Montréal (49 %), à Edmonton (45 %), et à Winnipeg (45 %), près de la moitié des personnes vivant dans un quartier où l'on trouve une forte proportion de ménages à faible revenu percevaient un ou plusieurs types de problèmes dans leur voisinage.

Graphique 9 Perceptions des problèmes dans le voisinage, selon la proportion des ménages à faible revenu et certaines régions métropolitaines de recensement, 2014

pourcentage des résidents qui perçoivent des problèmes dans le voisinage



^E à utiliser avec prudence

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,01$)

[†] catégorie de référence

Note : Les ménages à faible revenu sont déterminés en fonction de la mesure du faible revenu après impôt de 2010. Les réponses « Ne sait pas » et « Non déclaré » sont exclues du calcul des pourcentages.

Sources : Statistique Canada, Enquête sociale générale sur la victimisation de 2014 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

Facteurs liés à la perception de problèmes dans le voisinage

Plusieurs caractéristiques du quartier sont liées à la probabilité de percevoir des problèmes dans le voisinage. Toutefois, bon nombre de ces caractéristiques sont interdépendantes. Un modèle de régression a donc été élaboré pour examiner les caractéristiques qui demeurent significatives lorsque d'autres mesures d'intérêt sont maintenues constantes⁷ (tableau 7). Le modèle combine les caractéristiques du quartier et les caractéristiques des personnes afin de déterminer les caractéristiques qui demeurent associées de manière significative avec les perceptions de problèmes dans le voisinage.

Le modèle montre que lorsque tous les facteurs d'intérêt sont maintenus constants, une probabilité moindre de perception de problèmes dans le voisinage est associée aux caractéristiques suivantes : être un homme, avoir plus de 55 ans, appartenir au quartile supérieur des revenus des ménages canadiens, et ne pas être un Autochtone (tableau 7). En outre, plusieurs caractéristiques du quartier demeurent significatives lorsque d'autres facteurs sont maintenus constants. Plus particulièrement, le fait de vivre dans un quartier où l'on trouve une plus grande proportion de personnes de moins de 65 ans et une plus forte proportion de ménages à faible revenu augmentait la probabilité de percevoir des problèmes dans le voisinage plus que tout autre facteur lorsque les autres caractéristiques du quartier étaient maintenues constantes, tandis que le fait de vivre dans un quartier où l'on trouve une forte proportion de propriétaires diminuait la probabilité de percevoir des problèmes.

7. Le modèle comprenait tous les répondants.

Tableau 7
Facteurs liés à la perception de problèmes dans le voisinage, régressions logistiques, 2014

Facteurs	probabilité prédite ¹
Personnes de moins de 65 ans en % du nombre total de personnes dans les ménages privés	
Quartile inférieur [†]	0,20
Quartile supérieur	0,29 **
Ménages comptant une famille monoparentale en % des ménages comptant une famille de recensement	
Quartile inférieur [†]	0,21
Quartile supérieur	0,25 **
Maisons jumelées et maisons en rangée en % du nombre total de logements occupés	
Quartile inférieur [†]	0,26
Quartile supérieur	0,22 **
Proportion de la population vivant dans les ménages privés appartenant à une minorité visible	
Quartile inférieur [†]	0,20
Quartile supérieur	0,26 **
Proportion de la population vivant à la même adresse que cinq ans auparavant	
Quartile inférieur [†]	0,26
Quartile supérieur	0,20 **
Proportion des ménages privés propriétaires	
Quartile inférieur [†]	0,27
Quartile supérieur	0,20 **
Proportion des ménages à faible revenu en 2010 selon la mesure de faible revenu après impôt	
Quartile inférieur [†]	0,19
Quartile supérieur	0,27 **
Sexe	
Hommes [†]	0,22
Femmes	0,24 **
Groupe d'âge	
15 à 24 ans [†]	0,25
25 à 34 ans	0,27
35 à 44 ans	0,25
45 à 54 ans	0,25
55 à 64 ans	0,20 **
65 à 74 ans	0,20 **
75 ans et plus	0,11 **
Revenu du ménage	
Quartile inférieur [†]	0,28
Deuxième quartile	0,24 **
Troisième quartile	0,21 **
Quartile supérieur	0,17 **
Ne sait pas ou Non déclaré ²	0,25 **
Minorité visible	
Minorité visible [†]	0,20
N'appartenant pas à une minorité visible	0,24 **
Identité autochtone	
Autochtone [†]	0,29
Non-Autochtone	0,23 **
Total	0,23

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,01$)

[†] catégorie de référence

1. Comprend les variables suivantes qui n'étaient pas significatives et qui ne figurent pas dans le présent tableau : état matrimonial, activité principale au cours des 12 mois précédents, niveau de scolarité, statut d'immigrant, résidence dans une RMR ou non, appartements en proportion du nombre total de logements privés occupés, maisons individuelles non attenantes en proportion du nombre total de logements privés occupés, proportion de logements privés occupés construits au cours des 10 dernières années, proportion de la population vivant dans des ménages privés ayant immigré au cours des 10 dernières années et revenu médian des ménages.

2. Inclus dans le modèle en raison de la forte proportion de réponses « Ne sait pas ».

Note : Le deuxième et le troisième quartiles pour chaque variable à l'échelon du quartier sont compris dans le modèle mais ne figurent pas dans le présent tableau.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale sur la victimisation de 2014, Recensement de la population de 2011 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

Sommaire

La majorité des Canadiens ne perçoivent pas de gros problème ou de problème modéré dans leur voisinage, un peu moins du quart (23 %) d'entre eux ayant perçu un problème quelconque dans le voisinage en 2014. Par ailleurs, 1 Canadien sur 10 (10 %) estimait que les gens qui consomment ou vendent des drogues, le problème de voisinage le plus souvent perçu, représentaient un problème dans leur voisinage. Les personnes vivant dans un noyau de population au sein d'une RMR étaient plus susceptibles de percevoir des problèmes, comparativement à celles vivant dans une RMR, mais en dehors du noyau.

Les Canadiens vivant dans un quartier où le revenu médian des ménages est supérieur étaient moins susceptibles de percevoir des problèmes dans leur voisinage. Les résidents de quartiers où vivent une proportion relativement forte de familles à faible revenu et de familles monoparentales étaient plus susceptibles de percevoir des problèmes dans leur voisinage, alors que ceux vivant dans des secteurs où il y a une plus grande proportion de propriétaires et où le roulement des résidents est moins élevé étaient moins susceptibles de percevoir des problèmes.

Sources de données

Le présent rapport est fondé sur les données de l'Enquête sociale générale de 2014 sur la victimisation. La population cible était composée de personnes âgées de 15 ans et plus vivant dans les 10 provinces du Canada, à l'exception des personnes résidant à temps plein dans des établissements. Le nombre de répondants s'établissait à 33 127 en 2014.

L'analyse des tendances a été réalisée à partir des données de l'Enquête sociale générale de 2004 et de 2009 sur la victimisation. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les documents suivants :

www.statcan.gc.ca/esgsecurite

Il est à noter que dans le présent rapport, les réponses manquantes sont exclues du dénominateur.

Dans le cadre du programme de l'Enquête sociale générale (ESG), une série de variables dérivées portant sur des caractéristiques régionales ont été développées à partir de profils du Recensement de 2011 et de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011. Ces caractéristiques régionales ont été ajoutées au fichier analytique de l'ESG et, dans la plupart des cas, sont présentées sous forme de proportions associées aux régions où vivent les participants à l'enquête.

Aux fins de l'ESG, les secteurs de recensement (SR) et les subdivisions de recensement (SDR) sont utilisés pour désigner le niveau géographique sous-entendu par « caractéristiques régionales ». Dans le cas de régions non découpées en SR, les caractéristiques régionales proposées dans le fichier principal sont plutôt fondées sur la SDR, un terme générique qui désigne les municipalités (telles que définies par les lois provinciales ou territoriales) ou les territoires considérés comme étant des équivalents municipaux à des fins statistiques.

Puisque les estimations tirées de l'ESG sont fondées sur un échantillon de personnes et que les caractéristiques régionales se rapportent aux entités géographiques, l'analyse doit être réalisée en conséquence. Plus précisément, lors d'interprétations faisant appel aux caractéristiques régionales, l'unité d'analyse doit correspondre aux répondants. Par conséquent, les variables de l'ENM et du recensement sont généralement transformées de variables continues en variables catégoriques (c.-à-d. analysées en quartiles).

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les documents suivants :

www.statcan.gc.ca/recensement

Références

- Body-Gendrot, S. 2001. « The politics of urban crime », *Urban Studies*, vol. 38, n° 5 et n° 6, p. 915 à 928.
- Brunton-Smith, I. 2011. « Untangling the relationship between fear of crime and perceptions of disorder: Evidence from a longitudinal study of young people in England and Wales », *British Journal of Criminology*, vol. 51, p. 885 à 899.
- Forrest, R., et A. Kearns. 2001. « Social cohesion, social capital, and the neighbourhood », *Urban Studies*, vol. 38, n° 12, p. 2125 à 2143.
- Franzini, L., et autres. 2008. « Perceptions of disorder: Contributions of neighbourhood characteristics to subjective perceptions of disorder », *Journal of Environmental Psychology*, vol. 28, p. 83 à 93.
- Gau, J.M., et T.C. Pratt. 2008. « Broken windows or window dressing? Citizens' (in)ability to tell the difference between disorder and crime », *Criminology and Public Policy*, vol. 7, n° 2, p. 163 à 194.
- Hinkle, J.C., et S.M. Yang. 2014. « A new look into broken windows: What shapes individuals' perceptions of social disorder? », *Journal of Criminal Justice*, vol. 42, p. 26 à 35.
- Keown, L-A. 2008. « La vie dans les régions métropolitaines – Un profil des perceptions des incivilités dans le paysage métropolitain », *Tendances sociales canadiennes*, vol. 86, produit n° 11-008-X au catalogue de Statistique Canada.
- Martin, D.G. 2003. « Enacting neighbourhood », *Urban Geography*, vol. 24, n° 5, p. 361 à 385.
- Pain, R. 2000. « Place, social relations and the fear of crime: A review », *Progress in Human Geography*, vol. 24, n° 3, p. 365 à 387.
- Reisig, M.D., et J.M. Cancino. 2004. « Incivilities in nonmetropolitan communities: The effects of structural constraints, social conditions, and crime », *Journal of Criminal Justice*, vol. 32, p. 15 à 29.
- Sampson, R.J. 2009. « Disparity and diversity in the contemporary city: social (dis)order revisited », *The British Journal of Sociology*, vol. 60, n° 1, p. 1 à 31.
- Sampson, R.J., et S.W. Raudenbush. 2004. « Seeing disorder: Neighbourhood stigma and the social construction of "broken windows" », *Social Psychology Quarterly*, vol. 67, n° 4, p. 319 à 342.
- Sampson, R.J., et S.W. Raudenbush. 1999. « Systematic social observation of public spaces: A new look at disorder in urban neighbourhoods », *American Journal of Sociology*, vol. 105, n° 3, p. 603 à 651.
- Wilson, J.Q., et G.L. Kelling. 1982. « Broken windows: The police and neighbourhood safety », *Atlantic Monthly*, vol. 211, p. 29 à 38.